

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4558 - Lundi 05 Février 2024 - Prix : 200 Fc

CHOLÉRA AUX COMORES :

Deux décès et sept hospitalisations



Des malades du cholera sous traitement (photo d'illustration).

Le choléra fait son retour dans le pays après 17 ans. A ce jour, au moins sept personnes sont hospitalisées dont 5 à Sambakouni et 2 à Mohéli. On déplore deux décès.

Après 17 ans d'accalmie, les autorités sanitaires ont déclaré la confirmation de 6 cas positifs de vibrio de choléra dans le pays. Ces cas sont tous importés de Dar-es-Salam (Tanzanie). Il s'agit de passagers du bateau Wastoi Safari dont certains présentaient des symptômes du choléra, comme la diarrhée, les vomissements et la fatigue générale. La ministre de la santé Loub

Yakouti Attoumane exhorte la population au calme et rappelle que les signes de cette maladie sont la diarrhée, les vomissements et une fatigue générale. « Toute personne présentant les signes de cette maladie est priée de se rapprocher le plus tôt possible, d'un centre de santé ou de l'hôpital le plus proche pour une prise en charge rapide afin d'éviter les complications souvent mortelles », souligne-t-elle, tout en invitant la population à observer les mesures de barrière contre cette pathologie.

LIRE SUITE PAGE 3

24 Radjab 1445
Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Février 2024

Lever du soleil:

06h 02mn

Coucher du soleil:

18h 39mn

Fadjr : **04h 50mn**

Dhouhr : **12h 24mn**

Ansr : **15h 54mn**

Maghrib : **18h 42mn**

Incha : **19h 56mn**



PARTENARIAT BIC COMORES / MVOLA

Un nouveau service pour faciliter les transactions financières

Le vendredi 2 février dernier a eu lieu le lancement officiel du service Bank to Wallet / Wallet to Bank entre la Bic-Comores et Mvola Comores. Une collaboration innovante visant à simplifier les transactions financières pour leurs clients. Cela permet désormais aux clients de la Bic-Comores de recharger leur portefeuille Mvola directement depuis leur compte bancaire Bic-Comores ou à des tierces personnes, et vice versa grâce à votre téléphone portable.

Après un travail collectif et des concertations, Telma Comores et la Bic-Comores ont lancé un nouveau service pour faciliter les transactions financières « Bank to Wallet / Wallet to Bank ». Une collaboration innovante visant à simplifier les opérations financières de leurs clients. Cela permet désormais aux clients de la Bic-Comores de recharger leur

portefeuille Mvola directement depuis leur compte bancaire Bic-Comores et vice versa grâce à votre téléphone portable. Tous les commerçants Mvola pourront également transférer leurs recettes journalières à la Bic sans devoir se déplacer, simplifiant ainsi le système financier des entrepreneurs et commerçants aux Comores.

« La Bic a toujours œuvré pour faciliter la vie de leur client. Notre combat est aussi d'être auprès de la population. Cette intégration entre les services bancaires traditionnels et les services de paiement électronique offre aux clients une flexibilité accrue dans la gestion de leurs fonds et de leurs paiements. Elle s'inscrit dans l'engagement continu de la Bic-Comores et de Mvola à offrir des solutions innovantes et pratiques à leurs clients, tout en simplifiant leur quotidien financier », avance le directeur général de la Bic Ghislain Zombre.

En plus de faciliter les trans-



BIC et Mvola partenaires.

actions monétaires entre les particuliers et les entreprises, la liaison entre les deux comptes Bic-Comores et Mvola Comores se fait facilement et peut être réalisé par le client lui-même sans avoir besoin de l'intervention ni de l'opérateur télécom ni de la banque si celui-ci dispose d'une SIM Telma et d'un compte ban-

caire à la Bic. « Cela fait trois ans que Mvola et Bic Comores travaillent ensemble. Nous sommes dans un monde de digitalisation, il faut suivre le rythme pour mieux avancer. C'est ce que nous faisons chaque jour afin de satisfaire nos clients. Ce service ouvre de nouvelles perspectives en matière de mobilité

financière et facilite aux services financiers pour une plus grande partie de la population », avance Christophe Olivier, directeur général de Telma Comores, tout en rassurant que des nouveaux produits vont arriver prochainement.

Nassuf Ben Amad

ECONOMIE

Les ODD, un objectif inatteignable pour les Comores

Défini comme le programme phare des Nations Unies en matière de développement, les ODD (objectif de développement durable) aux nombres de 17 semblent être un long serpent de mer pour de nombreux pays et les Comores risquent de trébucher avant de les atteindre.

C'est du moins la conclusion des experts du FMI qui ont étudié de fond en comble l'environnement et l'écosystème de l'économie et ses capacités de croissance dans le cadre du rapport-pays. « Les exercices précédents soulignent les très grands retards sur les ODD pour les Comores et l'impératif de commencer à les rattraper pour améliorer le niveau de vie de la population comorienne », lit-on dans ce rapport sorti le 31 décembre dernier. Ce dernier souligne par ailleurs qu'il est probable que « les Comores soient en mesure d'atteindre les ODD d'ici 2030,

voire 2040, mais il est indispensable que des mesures soient prises. Le pays accuse un sérieux retard sur son objectif d'atteindre les ODD ».

Et aucun secteur n'est épargné même si certains présentent des signaux d'amélioration même s'ils ne sont pas encore suffisants. C'est le cas du secteur de la santé (ODD3) qui connaît quelques transformations allant dans la bonne direction. « Les indicateurs de santé se sont améliorés mais restent bien en deçà de leurs seuils respectifs. L'espérance de vie a augmenté de cinq ans entre 2000 et 2019, mais à 67 ans, elle reste bien inférieure au seuil vert de 80 ans et, malgré une amélioration, tous les indicateurs de santé maternelle et infantile ». Le FMI préconise pour atteindre les ODD3, l'augmentation et la formation du personnel de santé. « Pour atteindre les objectifs de l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), il faudrait multiplier le nom-

bre de médecins par dix. Il faudrait aussi que les autres membres du personnel médical, actuellement en nombre bien inférieur aux pays très performants, passe du simple au triple ».

Dans les prévisions du FMI en tenant compte de deux scénarios différents, l'atteinte des objectifs des ODD serait plus ou moins fixée aux alentours de 2053. Le premier se base sur un scénario où les Comores seraient sans assistance. « Dans ce scénario, les Comores ne devraient pas atteindre les ODD avant 2053 (la dernière année considérée par l'outil de

financement). En revanche, le pays pourrait atteindre les ODD en 2040, avec un surcroît de dépenses annuelles de 7,6 % du PIB par an du programme FMI ».

Dans le deuxième cas avec le programme d'assistance du FMI le scénario de programme actif confère aux autorités un espace budgétaire plus grand, qui est utilisé tant pour restaurer la viabilité de la dette que pour renforcer les infrastructures et le capital humain. Dans ce scénario, il serait néanmoins impossible d'atteindre l'ODD avant 2053 mais le coût d'atteindre les ODD d'ici à 2040

tomberait à 5,7 % du PIB par an.

Toutefois, l'augmentation du financement du secteur privé pourrait être un accélérateur de croissance qui peut arriver à terme. « Les investissements privés pourraient aussi combler le déficit de financement dans l'autre scénario envisageable. Ils permettraient en outre de réaliser les ODD, surtout dans les villages » booster l'économie nationale et réduire le temps pour l'atteinte des objectifs du développement durable.

Imtiyaz

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) financé par la Banque Mondiale, vient de prolonger la date limite de soumission des offres relative aux travaux de réhabilitation de 15 km des pistes rurales, en Union des Comores.

Date limite initial : le 07 février 2024 à 14H 00min

Prolongement de la date : le 15 février 2024 à 14H 00min

Heure d'ouverture des offres : le 15 février à 14h 30min

Lieu : dans la salle conférence du projet FSRP-KM situé à Mdé EX -Cefader

Lancé le 05 Février 2024

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

CHOLÉRA AUX COMORES :

Deux décès et sept hospitalisations

Suite de la page 1

Dans la foulée, le directeur général de la santé Dr Saindou Ben Ali Mbae a expliqué en conférence de presse, ce samedi 3 février, qu'à ce jour cinq patients sont pris en charge au CHRI de Sambakuni à Ngazidja et deux autres à Mohéli. « Tous répondent bien au traitement et leur état de santé s'améliore. Nous déplorons malheureusement deux décès. Les patients et les malades pris en charge sont tous des passagers du bateau Wastoi Safari arrivé de la Tanzanie le 30 janvier 2024 », précise-t-il. Des équipes d'investi-

gation continuent leurs recherches et suivent l'état de santé du reste des passagers et membres d'équipage qui ont d'ailleurs reçu un traitement préventive. « Le bateau est désinfecté tous les jours, afin d'éviter toute propagation possible », rassure-t-il.

Notons que le bateau comptait 25 personnes dont 11 passagers et 14 membres d'équipage. Le directeur de la lutte contre la maladie Dr Naouirou Mhadji précise que les investigations continuent afin de répertorier tous les cas contact possible afin de rompre la chaîne de propagation. « Les deux cas de Mohéli, ce sont des passagers qui ont pris une

vedette sans nous alerter. L'équipe médicale de Mohéli, les ont pris en charge et les cas contacts sont suivis. Les données que nous avons de l'agence aux Comores ne sont pas exploitables, cependant nous sommes en contact avec l'agence de Dar-es-Salam afin de les localiser au plus vite. Nous avons désinfecté aussi les maisons des personnes malades. Le reste qui sont dans le bateau, sont suivis », souligne-t-il.

Le ministère de la santé travaille d'arrache-pied pour stopper la chaîne de propagation. Tous les piliers essentiels à la préparation et à la riposte aux épidémies ont été réacti-

vés. Il appelle la population à prendre toutes les précautions nécessaires en termes d'hygiène, dans les maisons, dans les transports, dans les écoles, les marchés et autres lieux publics. Mais aussi renforcer la surveillance sanitaire aux portes d'entrée du pays (ports et aéroports). « Nous recommandons le lavage des mains à l'eau propre et au savon ou en utilisant une solution chlorée avant de faire la cuisine, avant de manger, avant de s'occuper d'un bébé, bien cuire les aliments comme la viande à au moins 70 °C, ne pas manger d'aliments non cuits à moins qu'ils ne soient pelés ou

décortiqués et bien lavés. En cas d'apparition des symptômes à savoir diarrhée sévère, vomissements et fatigue générale, la population est invitée à se rendre immédiatement au centre de santé le plus proche », précise Dr Saindou.

Pour rappel, le choléra n'est pas une maladie nouvelle aux Comores. Il y a eu des épidémies en 1975, 1998 et 2000 et en 2007. Sur cette dernière apparition, le pays avait enregistré plus de 1500 cas dont une vingtaine de décès intra-hospitaliers.

Andjouza Abouheir

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA :

Le choléra sans eau dans la capitale, que faire ?

Depuis plus de neuf mois, les habitants de la capitale font face à une criante pénurie d'eau. Avec l'arrivée de l'épidémie de choléra qui demande de la propreté, on se demande comment on va faire face à cette maladie lorsqu'on sait que le moyen le plus efficace pour se protéger est de se laver les mains régulièrement, les produits alimentaires et les lieux d'habitation.

Le problème de l'approvisionnement en eau dans la capitale Moroni n'est pas encore résolu, cela va faire presque neuf mois. Pourtant un vaste projet a été lancé depuis fin 2022 pour réhabilitation le réseau d'adduction d'eau de Moroni et ses environs. Prévu pour un délai de six mois, les travaux ne sont toujours pas finis. Face à cette situation, certains quartiers arrivent à voir de l'eau une à deux fois par semaine, d'autres un mois et d'aut-

res rien. Inquiétant. Mais aujourd'hui, c'est plus inquiétant avec l'annonce par le gouvernement de résurgence du choléra dans le pays.

Comment peut-on faire face à cette épidémie en termes de prévention sans eau. Pour lutter efficacement contre le choléra, il faut se laver les mains régulièrement avec du savon, laver les produits alimentaires et nettoyer les lieux d'habitation. Comment faire si on n'a pas de l'eau. « Parfois, l'eau coule sous le robinet une ou deux fois par semaine, et parfois même plus de deux semaines, sans eau. La situation est très difficile. Heureusement, on a une citerne bien remplie d'eau. J'imagine la galère de ceux qui attendent l'eau de la Sonede. Et comment ils vont faire avec cette épidémie », témoigne une femme du quartier Badjanani Moroni.

Une jeune femme du quartier Rue Elbak annonce qu'elle peut passer deux mois sans avoir de l'eau. «



Photo d'illustration

J'ai des enfants et avec cette épidémie de choléra ça va être très compliqué de s'en sortir si l'eau ne coule pas dans nos robinets. Il est temps que la SONEDE nous trouve une solution sinon, on risque d'en pâtir », avance-t-elle. La population lance

un vibrant appel à la SONEDE de trouver des solutions dans les meilleurs délais pour pouvoir approvisionner en eau la capitale et sauver des vies.

Du côté de la société d'exploitation et de distribution des eaux aux

Comores (SONEDE), ils montrent que les travaux techniques du projet sont en cours. « La société mauricienne qui est chargée des travaux a demandé un avenant. Nous espérons finaliser la première phase en ce premier trimestre de 2024. Ainsi, la capitale recevra de l'eau convenablement. Et de poursuivre : « Après, on va commencer l'évaluation sur la deuxième phase pour les environs. Je le mets la pression pour que le chantier avance plus vite car l'eau est vitale » tente de s'expliquer le directeur de la Sonede, Soundi Goulam.

Concernant l'épidémie, la société entend prendre aussi des mesures. Une cellule sera mise en place pour travailler en collaboration avec la sécurité civile. Et une réunion de réflexion se tiendra ce lundi 05 février pour prendre les mesures appropriées.

Nassuf Ben Amad

POLITIQUE

Azali remercie Fazul pour son soutien

Le président Azali Assoumani s'est rendu à Mohéli jeudi dernier après Ndzouani, pour féliciter et remercier ses partisans suite à sa réélection pour un troisième mandat selon les résultats définitifs de la cour suprême. Candidat malheureux à propre succession au poste de gouverneur de Mohéli, Mohamed Saïd Fazul, qui faisait partie du collectif des 8 candidats qui ont rejeté les résultats du double scrutin de 14 janvier, s'était empressé de féliciter Azali Assoumani. Un geste que le président a salué en demandant aux autres politiciens de suivre l'exemple « pour l'intérêt supérieur de la nation » dit-il.

Mohéli qui n'ont pas reconnu les résultats du scrutin du 14 janvier, Mohamed Saïd Fazul, tout comme Achafioun Abdillah Toibibou s'en désolidarise par une déclaration de

soumission à la décision de la cour suprême et de félicitation au président réélu. Une déclaration suivie d'action pour Fazul car le jeudi 1er février, le gouverneur de Mohéli

jusqu'au 23 mai 2024 se trouvait au devant de la scène de l'aéroport à la salle multifonctionnelle de Fomboni, pour une cérémonie de félicitation pour la victoire de l'AMP (alliance de la mouvance présidentielle) dans l'ensemble des trois îles. Un geste que le président Azali a salué et a qualifié de patriotique.

« Bien que je ne l'aie pas soutenu lors de ces dernières élections, Mohamed Saïd Fazul était toujours là à jouer son rôle de gouverneur de Mohéli. C'est un geste d'un grand patriote et ça devrait servir d'exemple aux autres personnalités du pays. Malgré nos divergences politiques, on doit toujours œuvrer pour l'intérêt de la nation » a dit Azali Assoumani le jeudi 1er février à Fomboni en présence des gouverneurs élus des autres îles et plusieurs

autorités nationales et insulaires.

C'était aussi l'occasion pour Chamina Mohamed, la gouverneur déclarée élue de Mohéli, de présenter ses remerciements à ses électeurs et tendre la main à ses adversaires pour travailler en étroite collaboration dans l'intérêt de tous les mohéliens. « Je suis convaincue que chaque candidat qui s'est présenté à ces élections gubernatoriales a quelque chose à contribuer pour le développement du pays, et de notre île en particulier. Je les appelle donc à venir nous épauler car ensemble le pays avancera » dit-elle. Le chef de l'État, après avoir remercié le peuple pour cette « confiance renouvelée », reviendra sur la préservation de la paix et de l'unité nationale.

Riwad



Azali et Fazul renouent.

Après, le communiqué du collectif des 8 candidats au poste de gouverneur de

TÉLÉCOMMUNICATION :

Qu'est-ce qui change dans la nouvelle loi sur les communications électroniques ?

Le 26 janvier dernier, le président de la République a promulgué la nouvelle loi portant modification de la loi de 2014 relative aux communications électroniques. Cette dernière a procédé d'énormes changements dont le renforcement du pouvoir du ministère en charge des télécommunications électroniques et recadrage du rôle de l'ANRTIC dans le cadre de l'octroi de la licence.

En modifiant la loi 2014 relative aux communications électroniques, le gouvernement comorien a voulu cadrer le domaine d'intervention des différents acteurs tout en consacrant un rôle prépondérant du régulateur (ANRTIC) dans le secteur. Parmi les modifications majeures apportées par cette nouvelle loi, on peut noter le renforcement des pouvoirs du ministère en charge des communications électroniques et recadrage du rôle de l'ANRTIC dans le cadre de l'octroi de la licence. « Avant, tout ce qui est négociation et décision sur l'octroi de la licence, c'était l'ANRTIC qui se chargeait entièrement. Avec la nouvelle loi, le régulateur se charge de tout le processus,



ANRTIC devant la presse.

mais la dernière décision revient au ministère en charge des télécommunications », avance Djinti Ahamada, le conseiller juridique de l'ANRTIC.

La nouvelle loi a mis en place un cadre juridique spécifique facilitant l'introduction des nouveaux acteurs notamment les fournisseurs d'accès, fournisseurs de services internet, service à valeur ajoutées et les MVNO. Elle a procédé également au changement de statut de l'ANRTIC passant d'Établissement

Public à caractère industriel et commercial (EPIC) à établissement public à caractère public (EPA) mais aussi la création d'un service universel. « La nouvelle loi permet aujourd'hui à l'ANRTIC la régulation des opérateurs de gestion des câbles sous-marins. Nous sommes aujourd'hui les seuls à exploiter et à vendre de la capacité. Un opérateur ne peut pas avoir de la capacité sans l'autorisation de l'ANRTIC », dit-il.

Parmi les nouveautés, on peut

citer aussi le renforcement des pouvoirs de l'ANRTIC en matière de collecte des données. Cela permettra au régulateur de recevoir les données des opérateurs en temps réels, la gestion du nom de domaine KM et la consécration des principes et règles d'une concurrence saine et loyale, de non-discrimination et d'impartialité dans le secteur.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE
PROJET DE RÉSILIANCES DES SYSTEMES ALIMENTAIRES (FSRP_KM, P177816)
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n° 2024/001/ MAPETA/PIDC/AMI/Guichet

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR METTRE EN PLACE UN SYSTEME NUMERIQUE POUR GENERER ET SECURISER LES AGREMENTS, LES PERMIS ET LES CERTIFICATS SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES PAR QR-CODE

1. Le PIDC est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- Renforcement de la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- Appui direct aux entreprises
- Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement des Capacités.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter un Consultant National pour mettre en place un Système Numérique pour générer et sécuriser les agréments, les permis et les certificats sanitaires et phytosanitaires par le QR-Code

2. Objectif global de la mission

L'objectif global de la prestation est de développer un module informatique dans le système de gestion du guichet unique de dédouanement des produits agricoles devant permettre de mettre en place un système d'un QR-code afin de déterminer en quelques fractions de secondes l'authenticité de l'agrément, permis et certificat sanitaire.

3. Profil et expériences acquises

Le consultant individuel doit avoir une expérience réussie et démontrée dans le domaine concerné par la consultation. Autrement dit, il doit avoir :

- Au moins un niveau de Bac+5 en Informatique, spécialiste en programmation
- Une expérience de cinq (05) ans confirmés dans les domaines de programmation, plus

précisément le QR-Code ;

- Des expériences confirmées et réussies dans la conduite d'une étude similaire.

4. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017 et 2018 et 2023). La méthode de sélection est « la sélection du consultant individuel (SCI) ».

5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt datée, signée et adressée au Coordonnateur du projet,
- Un curriculum vitae (CV) actualisé qui mentionne les coordonnées de **trois (03) personnes** de référence ;
- Tous les justificatifs de diplômes et d'attestation justifiant le niveau académique et l'expérience requise.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 12 février 2024 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores).

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2024/001/MAPETA/PIDC/AMI/ guichet, au secrétaire du PIDC. MAPETA, Mdé Ex-CFA-DER. Email projetpidc@gmail.com

Lancé, le 29 janvier 2024

FOOTBALL, CHAMPIONNAT NGAZIDJA

USZ démarre sous les chapeaux de roue

Un mois et cinq matches, c'est le ratio que la ligue de Ngazidja a servi aux clubs de l'île avant la trêve du mois de ramadan.

Démarré dimanche 3 février sur l'ensemble du territoire, le championnat des Comores doit faire une pause aux alentours du 2 mars.

Cette reprise n'a pas été d'une grande difficulté pour le leader du championnat et ses poursuivants directs. Dans un stade de Moroni qui retrouvait ses ambiances de grand jour, Union Sportive de Zilimadju n'a fait qu'une bouchée des jaunes de Salimani Hambu pourtant l'une des formations réputée très dur à battre. Deux buts en première période et deux autres en second mi-temps ont eu raison de la ténacité d'Alizé Fort sous la conduite de coach Soumeit. Pour son premier match avec l'élite, le jeune Ircham a ouvert la marque plus tard par l'inamovible Soule qui est allé de son huitième but de la saison. Le retour des vestiaires n'a pas été de tout repos pour les visiteurs qui ont encaissé un troisième but par le talentueux Flavio. La réduction du score par les jaunes sur un sursaut d'orgueil n'a pas ébranlé la volonté des Verts de la capitale



qui ont inscrit un quatrième but pour enfoncer le clou.

Avec un point en moins (25) sur le leader, Volcan Club n'a pas manqué non plus son retour dans la compétition. En déplacement à Vuvuni pour rencontrer les rouges de Mvuni (Twamaya Club) les moroniens sont revenus avec les trois points de la victoire. Sur la plus petite des marges (1-0), Volcan Club a assuré sa deuxième place et une huitième victoire en championnat. Troisième du championnat,

Etoile des Comores est restée impériale sur ses terres en disposant facilement du dernier au classement, FC Hahaya avant dernier du classement par 3 buts à 1. Le champion en titre, Djabal FC s'est relancé de la plus belle des manières. En difficulté sur la première moitié du championnat, les bleus ont repris le championnat comme il avait débuté par une victoire contre Mlauni. Le long déplacement à Madjeweni lui a bien souri, en gagnant par 2 buts à zéro pour se relancer en champion-

nat. Cette victoire permet aux bleus de se hisser à la cinquième place avec 18 points.

USZ # Alizé Fort (4-1)

Mlauni # Djabal FC (0-2)

FC Hantsindzi # FC Mtsamdu (1-0)

Twamaya FC # Volcan Club (0-1)

Etoile des Comores # FC Hahaya (3-1)

Imtiyaz

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RÉSILIANCES DES SYSTEMES ALIMENTAIRES (FSRP_KM, P177816)
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n° 2024/001/ MAPETA/FSRP/AMI/RGA



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL SPECIALISTE EN STATISTIQUES AGROPASTORALES POUR LA CONDUITE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE (RGA) EN UNION DES COMORES

1. Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à renforcer la résilience des systèmes alimentaires et améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 43 millions, sont les suivantes :

- * Renforcement des capacités de production agricole résiliente ;
- * Soutien au développement durable des ressources naturelles pour des paysages agricoles résilients ;
- * Accès au marché ;
- * Promouvoir une plus grande attention à la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques nationales et régionales ;
- * Gestion de projet

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter « un Consultant individuel International Spécialiste en statistiques agro-

pastorales pour la conduite du recensement général de l'agriculture (RGA) en union des Comores »

2. Missions du Consultant

Dans le cadre de cette mission, le consultant International aura pour responsabilité de mettre en œuvre les tâches suivantes de :

- Appuyer à l'identification des thèmes à inclure dans le Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGA) ;
- Appuyer à la définition des besoins prioritaires des données statistiques et des indicateurs pertinents sur le bien-être et la lutte contre la pauvreté à prendre en compte pour le RGA ;
- Participer à la revue de la documentation nécessaire à l'élaboration de la méthodologie du RGA ;
- Participer à l'organisation des tables rondes producteurs-utilisateurs sur les besoins des données du RGA ;
- Appuyer sur l'organisation des formations du personnel d'encadrement sur la méthodologie et les documents techniques en vue du RGA-pilote .ect.

3. Profil et expériences acquises

Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en statistiques / statistiques agricoles, Economie agricole ou équivalent (Bac + 4 au minimum) avec des expériences en statistiques agricoles (techniques de sondage), particulièrement dans l'organisation et la préparation des enquêtes et/ou recensements en milieu rural dans les pays en voie de développement, et la formation du personnel. Esprit d'initiative, sens pratique de l'organisation et aptitude à travailler en équipe et à présenter des rapports techniques bien élaborés. Parfaite maîtrise du français.

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017, 2018 et en 2023). La méthode de sélection est « la sélection du consultant individuel (SCI) ».

4. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une manifestation d'intérêt et un CV détaillé soulignant leur aptitude à mener la mission ;
- Une lettre de motivation ;
- Une copie de diplôme le plus élevé
- Attestations similaires de bonne exécution ;
- Coordonnées de 3 personnes de références

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 11 février 2024 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores).

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet FSRP-KM « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2024/001/MAPETA/FSRP/AMI/RGA, au secrétaire du FSRP. MAPETA, Mdé Ex-CFADER. Email projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 29 janvier 2024

INDICE DE LA PERCEPTION DE LA CORRUPTION (IPC) 2023

Les Comores toujours à la traîne

L'Indice de la perception de la corruption (IPC) 2023 vient de sortir ce jour, mardi 21 janvier 2024. Pour cette année, l'IPC va mettre en lumière le lien entre l'état de droit, l'injustice et la corruption.

Depuis sa création en 1995, l'Indice de perception de la corruption est devenu le principal indicateur, à l'échelle mondiale, de la corruption dans le secteur public. Il permet de classer 180 pays et territoires en fonction de ce critère, en utilisant des données provenant de 13 sources externes, dont celles de la Banque mondiale, du Forum économique mondial, de sociétés privées de conseil et de gestion des risques, de groupes de réflexion et autres. Les scores attribués reflètent l'opinion d'experts et de personnalités du monde des affaires.

La méthodologie de calcul de l'IPC est régulièrement revue pour garantir, autant que possible, son caractère solide et cohérent. Et elle l'a été récemment, en 2017, par le Centre commun de recherche de la Commission européenne. Depuis 2012, tous les scores IPC sont comparables d'une année à une autre.

L'Afrique subsaharienne la région la plus corrompue

Le score moyen de l'Afrique subsaharienne reste le plus bas du monde. La plu-

part des pays africains ont connu une stagnation, maintenant la performance constamment médiocre de la région, avec un score moyen régional inchangé de 33 sur 100. Quatre-vingt-dix pour cent des pays d'Afrique subsaharienne ont obtenu un score inférieur à 50. Les Seychelles (71) restent le meilleur score de la région, suivies du Cap-Vert (64) et du Botswana (59). Haïti (17), le Soudan du Sud (13) et la Somalie (11) obtiennent les résultats les plus bas du Classement, sans aucun signe d'amélioration. Au niveau de l'Océan indien, la République des Seychelles obtient le meilleur score, et l'Union des Comores qui ferme la marche, très loin derrière Madagascar 145ème avec un score de 25.

Les Comores toujours à la traîne

Par rapport à l'IPC 2022, les Comores ont vu son classement s'améliorer de 1 point. L'Union des Comores a obtenu, ainsi, un score de 20 points, et est classée à la 162ème place en bas du classement. Méthodologiquement parlant, les écarts à la hausse ou à la baisse d'un ou de deux points ne sont pas significatifs mais traduisent plutôt une stagnation, rejoignant la tendance mondiale. Sur le long terme, elle a augmenté modérément ces dernières années.

Les causes de la corruption sont en partie politiques et culturelles. Une mauvaise gouvernance chronique, mêlée à des pro-

messes anti-corruption tonitruantes (2022 déclarée année de la lutte contre la corruption par le Président Azali Assoumani) suivies d'actions limitées, la persistance du corporatisme, la mainmise de l'Exécutif sur le Judiciaire et le Législatif, le déclin de l'espace civique et des libertés fondamentales, incluant les persécutions des lanceurs d'alerte, la multiplication des scandales de corruption impliquant des personnes politiquement exposées et la persistance de l'impunité constituent, entre autres, les principales raisons du très mauvais score attribué au pays.

« La corruption continuera de prospérer jusqu'à ce que les systèmes judiciaires soient en mesure de punir les actes répréhensibles et de contrôler les gouvernements. Lorsque la justice est achetée ou politiquement entravée, ce sont les gens qui en souffrent. Les dirigeants devraient investir pleinement dans les institutions qui font respecter la loi et lutter contre la corruption et garantir leur indépendance. Il est temps de mettre fin à l'impunité pour la corruption », fait savoir François Valérian, Président de Transparency International, en marge de la publication de l'IPC 2023.

L'Ong Mbinga Ya Masiwa, créée en 2019 et qui œuvre exclusivement sur la promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, se joint à Transparency International pour formuler les recommandations générales suivantes:



Mdahoma Mohamed Salim.

- Renforcer l'indépendance du système judiciaire.
- Introduire des mécanismes d'intégrité et de contrôle
- Améliorer l'accès à la justice.
- Rendre la justice plus transparente.
- Promouvoir la coopération au sein du système judiciaire
- Regarder au-delà des frontières nationales.

Par Mr Mdahoma Mohamed Salim
Membre-fondateur et Secrétaire Général
de l'Ong Mbinga Ya Masiwa



Ministère de l'agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE
PROJET DE RÉSILIANCES DES SYSTEMES ALIMENTAIRES (FSRP_KM, P177816)
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM



COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n° 2024/002/ MAPETA/FSRP/AMI/RGA

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA CONDUITE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE (RGA) EN UNION DES COMORES

Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à renforcer la résilience des systèmes alimentaires et améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 43 millions, sont les suivantes :

- Renforcement des capacités de production agricole résiliente ;
- Soutien au développement durable des ressources naturelles pour des paysages agricoles résilients ;
- Accès au marché ;
- Promouvoir une plus grande attention à la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques nationales et régionales ;
- Gestion de projet

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter « un Consultant individuel National pour la conduite du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) en Union des Comores »

2. Missions du Consultant

Dans le cadre de cette mission, le consultant national aura pour responsabilité de mettre en œuvre les tâches suivantes de :

- Appuyer à l'élaboration des drafts de texte portant institution du RGA, création et organisation des organes de pilotage du RGA;
- Appuyer à l'harmonisation des méthodologies générales du RGA et du RGPH ;
- Appuyer à l'élaboration et la finalisation des drafts des documents techniques du RGA « Modules de base et des données communautaires » (questionnaires, manuels d'instruction) ;
- Appuyer à la préparation de l'enquête pilote sur le module de base et le RGA pilote module communautaire ;
- Appuyer à la préparation des documents techniques du module complémentaire ;

- Appuyer à l'élaboration du plan de tabulation des questionnaires modules de base et modules communautaires ;
- Appuyer au plan analyse du module de base et du module communautaire ;
- Appuyer à la préparation de la table ronde producteurs/utilisateurs des données ..ect;

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017, 2018 et en 2023). La méthode de sélection est « la sélection du consultant individuel (SCI) ».

3. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une manifestation d'intérêt et un CV détaillé soulignant leur aptitude à mener la mission ;
- Une lettre de motivation ;
- Une copie de diplôme le plus élevé
- Attestations similaires de bonne exécution ;
- Coordonnées de 3 personnes de références.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 12 février 2024 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores).

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet FSRP-KM « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2024/002/MAPETA/FSRP/AMI/ RGA, au secrétaire du FSRP. MAPETA, Mdé Ex-CFADER. Email projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 29 janvier 2024